



Déclaration liminaire du CDEN du 8 mars 2021

**sgen
Cfdt PROVENCE ALPES**

Madame la Préfète, Madame la Directrice des Services de l'Éducation Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Départemental de l'Éducation Nationale.

Une fois encore, nous voici contraints de nous réunir via une caméra.

La situation sanitaire ne nous permet pas depuis un an de rencontrer les interlocuteurs de l'administration. De nombreuses personnes sont arrivées dans les services de la DSSEN depuis le mois de septembre et nous n'avons malheureusement pas pu les rencontrer physiquement.

Nous notons que dans le département voisin des Alpes de Haute Provence cette instance se réunira cette semaine au lycée Pierre Gilles de Gènes à Digne les Bains.

Concernant les opérations de carte scolaire, la transformation d'heures postes en heures supplémentaires dans le second degré va générer une intensification du travail qui diminuera d'autant la capacité collective à s'impliquer dans le suivi et l'accompagnement des élèves.

Dans notre territoire rural de montagne, cette transformation des heures postes en heures supplémentaires aboutit à mettre en service partagé sur plusieurs établissements éloignés les uns des autres, des collègues qui pouvaient avoir jusqu'alors un service complet dans le même établissement. La possibilité pour les personnels de travailler à temps partiel risque de fait d'être limitée.

Cette année, dans le premier degré, les emplois créés ancrent bien la priorité à ce niveau d'enseignement, priorité que nous ne contestons pas.

Cependant, les nombreux objectifs assignés par le ministre aux écoles maternelles et élémentaires excèdent ce que ces moyens permettent.

Là aussi, il y aura soit tension, soit il sera impossible à mettre en œuvre la politique annoncée.

L'absence de création d'emplois d'infirmiers et infirmières scolaires, d'assistant.e.s de service social, de conseillers principaux et conseillères principales d'éducation, de PsyEN

dans les deux valences du corps sont incompréhensibles.

L'absence de perspectives pour réussir à recruter des médecins scolaires l'est tout autant.

Nous ne pouvions pas conclure cette déclaration sans faire référence à cette journée internationale des droits des femmes. Pour le Sgen-CFDT, l'égalité femme/homme c'est toute l'année. Notre syndicat veillera à la mise en œuvre du « plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » à tous les niveaux de nos champs professionnels.

Merci de votre attention.